

# Les étudiants maintiennent le mouvement des manifestations

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4722 - Mercredi 6 mars 2019 - Prix : 10 DA

Inscrits en candidats libres

### Des mesures pour faciliter la passation du bac français aux Algériens

Page 24

## Recrutement de 9 000 enseignants au grade de professeur principal et formateur Nouvelle session de recrutement le 16 mars

Page 3

### Quels changements pour le régime algérien ?

Par Mohamed Habili

**S**i l'Algérie en est aujourd'hui à s'interroger sur son avenir immédiat, cela n'est pas dû à la personnalité de Abdelaziz Bouteflika, ni à sa candidature pour un cinquième mandat, mais pour quelque chose de plus fondamental encore et qui est la nature présidentielle du régime algérien. A la limite n'importe quel Algérien qui serait aujourd'hui à la place de Bouteflika, et qui de plus aurait les mêmes problèmes de santé que lui, agirait de la même façon que lui. Prenons le cas de quelqu'un qui depuis maintenant plus d'une décennie se présente comme l'opposé en tout point de Bouteflika, Ali Benflis, et qui très clairement ne demande qu'à prendre sa place. Ça aurait été lui le président, il ferait selon toute vraisemblance exactement pareil, mû en cela d'ailleurs non pas nécessairement par des motifs égoïstes ou de mauvais aloi, mais à ses yeux du moins par devoir sacré, par dévouement illimité à son pays et à son peuple. Le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions, comme on le sait. La présidence à vie n'est pas dans le nombre illimité des mandats présidentiels, mais dans les pouvoirs dont dispose le président algérien, et qui en font un monarque. Un monarque républicain, sans doute, mais un monarque quand même. Un monarque est par définition un monarque à vie. Qui aujourd'hui cherche à attirer l'attention des Algériens sur le fait que l'agitation en cours tient non pas à une ou à des personnes, mais au système politique algérien tel qu'il s'est formé au cours de sa jeune histoire ?

Suite en page 3

### Maintenance des installations électriques

# Accord de Sonelgaz avec le libyen Gecol



PH. E. Soraya/J. A.

«Nous avons besoin de l'expertise de la Sonelgaz pour la maintenance dans nos unités de production sabotées en raison de la situation sécuritaire dans le pays», a indiqué, hier, Abdelmadjid Mohamed Hamza, P-DG du groupe libyen Gecol, dans son allocution précédant la cérémonie de signature du protocole d'accord entre Sonelgaz et sa société. Lire page 2

### Accompagnement des exportateurs

## Une stratégie pour fin avril

Page 2



Festival du film amazigh/Pour la 2<sup>e</sup> édition consécutive

## L'Olivier d'or non attribué

Page 13

Maintenance des installations électriques

# Accord de Sonelgaz avec le libyen Gecol

■ «Nous avons besoin de l'expertise de la Sonelgaz pour la maintenance dans nos unités de production sabotées en raison de la situation sécuritaire dans le pays», a indiqué, hier, Abdelmadjid Mohamed Hamza, P-DG du groupe libyen Gecol, dans son allocution précédant la cérémonie de signature du protocole d'accord entre Sonelgaz et sa société.

Par Lynda Naili

Le groupe Sonelgaz a signé, hier, avec General Electricity company of Lybia (Gecol), un protocole d'accord pour la mise en place d'une relation commerciale à long terme dans le domaine de la production de l'électricité. Ainsi, à travers ses filiales, il s'agira pour le groupe Sonelgaz d'intervenir dans les domaines de la maintenance des centrales de production énergétiques

## Berlin L'Algérie participe au Salon de la Bourse internationale du tourisme

L'ALGÉRIE participe au Salon de la Bourse internationale du tourisme à Berlin (ITB Berlin), prévu du 6 au 10 mars, avec une importante délégation regroupant des cadres du ministère du Tourisme et de l'Artisanat ainsi que des établissements privés et publics, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

«Afin de garantir une participation efficace à cet événement, un espace d'exposition a été réservé, aménagé et équipé conformément à la politique promotionnelle du secteur. Cela permettra de promouvoir la destination Algérie selon les exigences imposées par l'industrie touristique», a affirmé la même source.

A cette occasion, «la délégation algérienne présentera les meilleures offres et produits dans le but de faire connaître les différents sites et monuments touristiques pour attirer les touristes», a ajouté le communiqué.

«Considérée comme l'événement le plus important du genre, la Bourse internationale du Tourisme recense, à chaque édition, plus de 189 pays participants et plus de 175 000 visiteurs. Elle constitue également une opportunité pour tenir des rencontres et conclure des partenariats fructueux entre les différents acteurs du marché touristique international», a souligné la même source.

Prendront part à cet événement, des cadres du ministère de tutelle, de l'Office national algérien du tourisme (ONAT), du groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), et des professionnels du secteur dont des agences de voyages privées et établissements hôteliers publics ainsi que des artisans activant dans de nombreux domaines.

M. L.

détruites, l'assemblage et la mise en service des centaines d'unités de production de l'électricité, tous types et formats confondus, la formation dans le domaine de la mise en marche et la maintenance des centrales de production et le lancement de nouveaux projets, ainsi que toutes autres formes d'entraide dans le domaine de la production électrique. Pour Mohamed Arkab, P-DG de la Sonalgaz, il s'agit, à travers cette signature, «de mettre en place un partenariat gagnant-gagnant qui va nous permettre de transférer notre technologie et s'implanter dans le marché libyen».

Et d'expliquer, à ce propos, que «ce partenariat commencera par dresser un diagnostic des centrales de production énergétiques libyennes, la formation et la maintenance», puis, ajoutera-t-il, «aller notamment vers la réalisation des centrales électriques, du réseau de transport électrique de THT et HT (très haute tension) et enfin la distribution de l'énergie électrique». Quant au coût de l'investissement de cet accord, il dira qu'«il est prématuré de parler du montant de ce protocole d'accord. A cette heure, nous avons arrêté ce protocole bilatéral dans l'après, et prévu une réunion où seront conclus plusieurs accords». Interrogé sur le risque encouru en raison de la situation sécuritaire qui règne en Libye ces dernières années, le P-DG de Sonelgaz assurera que cette situation «est bien étudiée à travers une coordination entre les deux pays, et nous travaillerons dans le cadre de cette coordination». De son côté, Abdelmadjid



Ph/E. Soraya J. A.

Mohamed Hamza, P-DG de Gecol, relève qu'il s'agit de sa première visite en Algérie, et que «ce protocole d'accord est le début d'une coopération en matière d'énergie électrique entre la Libye et l'Algérie». Aussi, poursuivra-t-il : «Nous voulons bénéficier de l'expertise qu'a atteint le groupe Sonelgaz particulièrement en matière de maintenance et de fabrication de pièces de rechange pour les équipements électriques». De ce fait, soulignant les conditions

difficiles que traverse actuellement son pays, il affirmera, en effet, que «nous avons besoin d'intensifier les actions de maintenance dans nos unités de production sabotées en raison de la situation sécuritaire dans le pays. Nous avons signé cet accord pour bénéficier de l'expérience et de l'expertise de la Sonelgaz, dans un cadre d'intérêt commun pour les deux parties qui partagent un lien fraternel». Notons que le protocole d'accord a été signé par Mohamed Arkab et

Abdelmadjid Mohamed Hamza, respectivement P-DG du groupe Sonelgaz et P-DG de Gecol, et ce, en présence de Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie et du chargé d'affaires de l'ambassade de Lybie en Algérie. Abdelmadjid Mohamed Hamza, P-DG de Gecol a déclaré : «Nous avons besoin de l'expertise de la Sonelgaz pour la maintenance dans nos unités de production sabotées en raison de la situation sécuritaire dans le pays».

L. N.

## Accompagnement des exportateurs

### Une stratégie pour fin avril

Une stratégie visant à «soutenir et à accompagner» les exportateurs nationaux sera mise en place d'ici à fin avril prochain dans le but de booster les exportations hors-hydrocarbures, a affirmé le ministre du Commerce, Saïd Djellab. «Une stratégie comportant les mécanismes et instruments à même de soutenir et d'accompagner les exportateurs nationaux sera mise en place d'ici fin avril prochain afin de booster les exportations hors-hydrocarbures», a précisé M. Djellab, qui inspectait l'entreprise El Sweedy-cable dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. Il a expliqué à ce propos, que la stratégie en question est basée notamment sur une plus grande présence aux foires et manifestations commerciales régionales et internationales, des manifestations qui, a-t-il dit, qui permettront de mettre en relief le produit national. «Lors des foires de Berlin et d'Abu-Dhabi dans lesquelles j'étais présent, je peux assurer que les produits

algériens étaient particulièrement prisés», s'est-il réjoui, mettant l'accent sur l'importance d'adopter une démarche résolument «offensive». Selon lui, les fruits de la diversification de l'économie nationale, entamée depuis quelque temps, sont indéniables, faisant état de 2,8 milliards de dollars représentant les opérations d'exportation hors hydrocarbures. Observant que les opérations d'exportation ont permis d'enregistrer la somme de 230 millions de dollars rien que durant le mois de janvier de l'année en cours, il a signalé que les prévisions de ses services font état de 200 millions de dollars représentant les revenus d'exportation du ciment et des produits électroménagers durant la même période. Pour M. Djellab, il ne fait pas de doute que l'année 2019 sera celle de la «dynamisation» de l'économie et de l'exportation de façon générale, observant que l'accent sera notamment mis sur les produits agricoles et alimentaires. Selon lui, le

plus important consiste à placer le produit algérien sur le marché car, a-t-il argumenté, «en matière de qualité et de compétitivité, nous sommes prêts à relever le défi». Sur le plan continental, il a par ailleurs fait état de la tenue le 10 du mois en cours de la 1<sup>re</sup> foire régionale qu'abritera Tamanrasset et à laquelle prendront part les opérateurs économiques du Mali et du Niger en sus de 100 de leurs homologues algériens. «Ce grand forum s'élargira inéluctablement dès 2020 et nous nous employons à faire de Tamanrasset la "plaque tournante" des échanges commerciaux et du partenariat entre les pays africains», a-t-il soutenu. Auparavant, le ministre a inauguré le marché de gros de fruits et légumes de Bourached (15 km au sud-ouest de Aïn Defla), une structure s'étalant sur 12,2 ha et pour laquelle un volume de production de 480 millions de quintaux transitera annuellement. Après avoir suivi un exposé sur la production agricole de la wilaya

de Aïn Defla, il a visité les différents stands d'une exposition agricole mise en place à l'occasion, discutant longuement avec les agriculteurs. Soutenant que cette structure aura un rayonnement régional, «voire national», il s'est félicité des commodités dont elle dispose, lesquelles permettront aux commerçants d'exercer leur activité en toute sérénité. «Avec l'entrée en activité de cette structure, les marchés informels n'auront plus droit de cité», a-t-il assuré, observant que «les agriculteurs se voient désormais épargnés du calvaire des déplacements vers les marchés de gros des wilayas voisines pour l'écoulement de leur marchandise». Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité de lever les contraintes empêchant les exportateurs d'exercer leur activité dans les meilleures conditions, faisant état de la prochaine mise en place d'un «système d'alerte».

Meriem Benchaouia

Universités vides aux quatre coins du pays

# Les étudiants maintiennent le mouvement des manifestations

■ Poursuivant la contestation lancée il y a près de deux semaines, toujours plus nombreux, plusieurs milliers d'étudiants ont boycotté les cours et gagné la rue, une façon de maintenir le souffle de la révolte en attendant vendredi.

Par Thinhine Khouchi

Alger, les étudiants n'ont pas laissé place au silence. En effet, ils ont décidé de prendre le relais durant la semaine en attendant que le week-end arrive et que les différentes tranches de la société manifestent. Hier encore, des milliers d'étudiants, pour la troisième fois, ont boycotté les cours et marché vers le centre-ville d'Alger. Cette fois-ci ils étaient accompagnés par leurs profs. En blouse blanche, drapeau national dans une main, pancartes dans l'autre, aspergés de vinaigre, les étudiants ont scandé des slogans pour le changement et la réforme. Devant la Grande poste d'Alger, on a retrouvé des étudiants des différentes universités de la capitale, à savoir : l'Université des sciences technologiques Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar, la Faculté centrale, la Faculté des sciences de l'information et de la communication et la faculté de médecine, ainsi que les Universités de Dely Brahim et Bouzareah, de l'ancienne faculté de droit à Ben Aknoun et de la nouvelle (Said Hamdine). Ils se sont donné rendez-vous devant la Grande poste pour marcher vers le Telemly. Les étudiants criaient «el Taleb machi irhabi» (l'étudiant n'est pas un terroriste), «talaba ghadiboun», (les étudiants en colère), «el djzayer machi sourya» (l'Algérie n'est pas la Syrie) ou encore «dzayer joumhourya machi mamlaka» (l'Algérie est une république et non pas une monarchie) autant de slogans qui expriment la colère et le désir d'être libres dans une Algérie jeune et démocratique. Rencontré dans la foule, un étudiant de la fac



Ph.E. Sorayef, A.

centrale, nous a confié ce qui suit : «on marchera et on manifestera jusqu'à obtention de nos demandes» ajoutant : «on veut du changement, on désire une Algérie libre, une Algérie démocratique, et surtout une Algérie jeune». En réponse aux déclarations provocatrices du Premier ministre, la majorité des étudiants ont été affirmés : «on est conscient des dangers de notre mouvement mais on ne finira pas comme la Syrie, car on manifeste pacifi-

quement et ça ne risque pas de changer». Au niveau régional, des manifestations similaires ont été organisées à travers les Universités et centres universitaires dans plusieurs wilayas, à savoir Ain Témouchent, Batna, Béjaïa, Constatine, Annaba, Bordj Bou Arreridj, Guelma et d'autres wilayas encore où des sit-in ont été organisés, contrairement aux deux manifestations précédentes, à l'extérieur des facultés. À l'image des rassemblements qui ont eu lieu à Alger, ces manifesta-

tions ont été encadrées par un important dispositif sécuritaire pour prévenir d'éventuels dérapages. Pour rappel, depuis le 22 février dernier, plusieurs manifestations ont eu lieu dans les 48 wilayas du pays. En effet, des centaines d'étudiants ont organisé des sit-in à travers plusieurs universités du pays, une centaine de robes noires se sont rassemblées devant le siège du tribunal Abane-Ramdane à Alger-Centre. Et des journalistes ont exprimé leur ras-le-bol de la censure à la place de la Liberté au niveau de la rue Hassiba Ben Bouali. La plus importante manifestation et plus spectaculaire a eu lieu vendredi 1er mars, où une marée humaine a marché vers El Mouradia et a manifesté pacifiquement. Ce vendredi «8 mars», une autre marche est attendue aux quatre coins du pays et elle promet d'être plus spectaculaire.

T. K.

## Gaid Salah : «Certains veulent un retour aux années de braise»

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, met en garde : «certaines parties dérangées par la stabilité et la sécurité dont jouit le pays ces dernières années, veulent replonger l'Algérie dans les années de douleur et de braise pour lesquelles le peuple algérien a payé un lourd tribut». C'était hier lors d'une visite de travail qu'il a effectuée à l'Académie militaire de Cherrhell.

## Recrutement de 9 000 enseignants au grade de professeur principal et formateur Nouvelle session de recrutement le 16 mars

Près de 43 000 enseignants qui n'ont pas réussi les examens professionnels de promotion aux grades de professeur principal et de professeur formateur dans le primaire, le moyen et le secondaire, une 2e session du concours de recrutement est prévue pour le 16 mars prochain afin de leur donner une seconde chance. Bonne nouvelle pour les candidats au concours de l'enseignement. La 2e session est prévue pour le 16 mars prochain afin de donner une seconde chance à ceux qui n'avaient pas été admis lors du précédent concours. Ainsi, neuf mille places sont à pourvoir par les 45 000 candidats pour les paliers du primaire, du moyen et du secondaire, aux postes de professeur principal et professeur formateur, indique l'Inspecteur général du ministère de l'Éducation natio-

nale, Nedjadi Messagum lors de son passage sur les ondes de la Chaîne III, de la Radio nationale. Tout en précisant que le prochain concours est ouvert même aux absents lors de la 1re session, il a rappelé qu'environ 43 000 candidats s'étaient inscrits en 2018, notant que l'Office national des examens et concours (Onec) a prévu à l'intention des concurrents le même dispositif de contrôle et de transparence que celui destiné aux élèves des différents cycles éducatifs. L'intervenant a noté que les sujets d'examen sont d'ordre professionnel, à savoir inhérent à la didactique, avant de soutenir qu'eu égard à leurs «missions spécifiques», la formation des professeurs formateurs est évaluée à chaque fin de cycle à travers un dispositif permanent de suivi, impliquant des experts

internationaux. Jusque-là, plus de 2 000 professeurs formateurs ont été formés avec des compétences avérées, a-t-il ajouté. Affichant son satisfécit quant à la cadence du 1er trimestre, il a réitéré la volonté de son département à poursuivre l'allègement des programmes scolaires. Sur le dossier des examens, il a affirmé que le calendrier des examens de fin d'année, dont celui du baccalauréat, est «ficelé». «Sur les 3 dernières années, les indicateurs sont stabilisés», a-t-il argumenté, précisant que 79 à 81 % des élèves du primaire ont obtenu leurs moyennes, de même pour 70 à 75 % des collégiens et pour quelques 53 % des postulants au baccalauréat. Des taux «très significatifs prédisant les résultats avec une majoration de 5 à 10 %», a-t-il commenté. Interpelé sur la récente grève

observée à l'appel des syndicats du secteur, il a assuré du contact permanent, entre ces derniers et la tutelle, lequel a abouti à la résolution de certains problèmes, relevant que «pour la première fois, les syndicats sont unanimes pour discuter de la pédagogie». Il a annoncé à cette occasion, la tenue prochaine d'une journée d'étude afin de les informer de la stratégie du ministère visant à améliorer la qualité de l'enseignement.

Sur un autre plan, M. Messagum a soutenu que le système éducatif est «épargné par les courants idéologiques qui avaient pignon sur rue dans les établissements», faisant état d'une mobilisation des inspecteurs dans ce sens. «L'école n'est pas politisée, les programmes écrits en 2016 ont été allégés et élagués de tout ce qui

## LA QUESTION DU JOUR

### Quels changements pour le régime algérien ?

Suite de la page une

En fait, le président algérien n'est pas seulement un monarque, c'est-à-dire quelqu'un dans les mains de qui sont concentrés tous les pouvoirs, mais un constituant à part entière, le seul d'ailleurs à l'être dans le pays. Un monarque, c'est quelqu'un qui est tout, qui a tout, ou qui, à l'inverse, n'est rien. Nulle limitation de mandats consignée dans la loi fondamentale ne peut lui résister. On peut s'en rendre compte aujourd'hui sur l'exemple égyptien, dans un pays qui pourtant est passé par le soi-disant printemps arabe, et qui n'aurait dû avoir de cesse de se garantir contre le retour à la présidence à vie. Les opposants algériens ont ceci de remarquable, ou d'étrange, qu'ils se présentent comme des démocrates, tous partisans de la rupture, dans le même temps qu'ils sont tous partisans du régime tel qu'il est aujourd'hui. Mieux, ils ne s'imaginent même pas qu'il y ait une contradiction là-dedans ; qu'en tant que démocrates, qu'ils prétendent être, il ne leur est pas permis d'être pour autre chose que pour un régime parlementaire. L'Algérie n'est encore ni une démocratie ni un Etat de droit. Elle ne peut tendre vers l'une et l'autre dans le cadre du système actuel. Si elle était déjà une démocratie et un Etat de droit, la nature du régime serait alors secondaire. Ce qui est premier au point de vue historique en effet, c'est la démocratie, qui ensuite s'incarne dans des institutions, bonnes ou mauvaises d'ailleurs, et qui de toute façon sont changeantes. Les institutions, aussi bien conçues qu'elles puissent être, ne créent pas la démocratie, ni ne la garantissent. Les opposants algériens veulent d'autant moins changer la nature du régime qu'ils entendent arracher ce même pouvoir hyper-concentré des mains de ceux qui l'exercent aujourd'hui pour en faire le même usage, mais dans l'intérêt de leur propre mouvance, et contre celles des autres. Ce ne sont pas des démocrates. Ils ont fait mine, il y a quelques années, de se reconnaître dans le « printemps arabe ». Mais c'est qu'ils voulaient juste que des flammèches s'en détachent qui embrasent le pays. Certains sont même allés jusqu'à clamer haut et fort leur sympathie pour les «révolutionnaires libyens», une engeance particulièrement méprisante.

M. H.

peut nuire aux élèves», a-t-il observé dans ce sens, relevant que «les constantes nationales sont la ligne rouge» à ne pas franchir.

Louiza Ait Ramdane

## Drogue

## Près de 32 tonnes de cannabis saisies en 2018

■ Près de 32 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2018, dont plus de 61% dans les wilayas de l'ouest du pays, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie...

Par Fatah G.

« Au total, 31 936,386 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2018, en Algérie, dont 61,63% dans la région Ouest du pays », a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, Police et Douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant l'année 2018 a enregistré une baisse de 39,30% par rapport à la même période de l'année 2017, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des frontières, selon les explications d'une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies sont toujours « très élevées ». Selon le rapport, 28,99% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 5,05% dans la région Est et seulement 4,33% au centre du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté passant de 6 279,407 grammes en 2017 à 671 887,093 grammes en 2018, soit une hausse de 10 599,85%, selon le même bilan. La quantité d'héroïne saisie a également augmenté passant de 2 120,965 à 4 324,220 grammes durant la même date de référence. Par ailleurs, le rapport a également relevé la saisie de 1 807 843 comprimés de substances psychotropes de différentes marques en 2018, soit une augmentation de 50,43%.

### 49 700 individus impliqués dans des affaires de drogue

Selon les chiffres avancés par les services concernés, 49 749



individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 17,24%, dont 260 étrangers, selon le même bilan qui fait état de 1 048 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 9 142 sont des trafiquants alors que 25 976 sont des usagers de résine de cannabis et que 7 364 sont des trafiquants de substances psychotropes et 6 916 autres en sont des usagers.

S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 167 trafiquants, 61 usagers de cocaïne et 40 trafiquants et 43 usagers d'héroïne. Concernant les affaires traitées, le bilan de

l'Office a enregistré 39 504 affaires en 2018, contre 32 952 affaires en 2017, soit une augmentation de 19,88%. Sur le total de ces affaires traitées, 9 725 sont liées au trafic illicite de drogue, 29 748 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 31 affaires liées à la culture de la drogue, conclut la même source.

### 16 500 toxicomanes pris en charge l'année dernière

Plus de 16 500 toxicomanes, dont plus du tiers sont des jeunes de 16 à 25 ans, ont bénéficié d'une prise en charge médi-

cale et thérapeutique durant les neuf premiers mois de l'année 2018, a-t-on appris hier auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). « Au total, 16 584 toxicomanes, dont 6 273 sont âgés entre 16 et 25 ans (37,83%), ont bénéficié d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant les neuf premiers mois (janvier-septembre) de l'année 2018 », a-t-on précisé. Concernant les tranches d'âge des toxicomanes traités, le rapport fait état aussi de 5 537 personnes âgées entre 26 et 35 ans, alors que 3 112 toxicomanes ont plus de 35 ans et 1 662 autres ont moins de 15 ans. S'agissant

de la situation familiale de ces toxicomanes ayant bénéficié d'une prise en charge, le rapport de l'Office a précisé que 9 995 personnes (60,27%) sont célibataires et 3 912 personnes (23,59%) sont mariés.

Sur le total des toxicomanes traités, le rapport fait également ressortir 3 085 (18,60%) femmes et 13 499 (81,40%) hommes. Evoquant la situation professionnelle, la même source a relevé que 47,02% sont sans emploi, 39,07% sont des travailleurs et 13,91% des toxicomanes bénéficiaires d'une prise en charge médicale et thérapeutique durant cette même période de référence sont des étudiants. F. G./APS

### Journal officiel

## Un décret pour la sauvegarde de l'enfant en danger

Un décret exécutif, fixant les conditions que doivent remplir les personnes et les familles dignes de confiance pour la sauvegarde de l'enfant en danger, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO). Selon ce décret, qui vient en application des dispositions de la loi relative à la protection de l'enfant de 2015, l'enfant en danger est remis à une personne ou à une famille digne de confiance par ordonnance du juge des mineurs, en application des dispositions de cette loi. La personne digne de confiance doit être de nationalité algérienne, de bonne moralité et de bonnes mœurs, jouir de ses droits civiques et politiques, jouir de la capacité physique et mentale, avoir les moyens matériels suffisants pour couvrir les besoins de l'enfant (article 3). Il peut être exigé que la personne digne de

confiance soit du même sexe que l'enfant, si l'intérêt supérieur de ce dernier l'exige (article 4). La personne et la famille dignes de confiance doivent être inscrits sur la liste nominative, dressée et tenue par le juge des mineurs, au niveau de chaque juridiction et dont il veille, périodiquement, à son actualisation.

Toutefois, si l'intérêt supérieur de l'enfant l'exige, le juge des mineurs peut choisir la personne ou la famille digne de confiance en dehors de la liste prévue au présent article, qui remplit les conditions fixées au présent décret. Les demandes d'inscription sur la liste prévue au précédent article sont déposées auprès du juge des mineurs directement ou par le biais des différents établissements et services de l'Etat chargés de la protection sociale, l'organe national de la protection et de la promo-

tion de l'enfance et les représentants de la société civile exerçant dans le domaine de la protection de l'enfance. Le juge des mineurs ordonne, aux services du milieu ouvert, de faire une enquête sociale, sur l'état de la personne ou de la famille digne de confiance et son aptitude à la prise en charge d'un enfant et à la réunion des conditions nécessaires à son épanouissement, à sa sauvegarde et à son bien-être. Outre les pièces qui justifient la réunion des conditions prévues à l'article 3 ci-dessus, le juge des mineurs peut exiger de la personne ou de la famille digne de confiance toute autre pièce qu'il juge nécessaire. Le juge des mineurs veille au contrôle et au suivi de la situation de l'enfant remis à une personne ou à une famille digne de confiance. Il peut charger les services du milieu ouvert d'éta-

blir des rapports périodiques sur l'enfant. La personne ou la famille digne de confiance doit informer le juge des mineurs, directement ou à travers les services du milieu ouvert, de toute modification dans sa situation sociale, du lieu de sa résidence ou du comportement de l'enfant ainsi que dans le cas où une ou plusieurs conditions prévues par le présent décret ne sont plus remplies. La personne ou la famille digne de confiance est radiée de

la liste prévue à l'article 4 du présent décret, par le juge des mineurs : si elle ne remplit plus une ou plusieurs conditions prévues par le présent décret, ou s'il est établi une négligence avérée de sa part dans l'exercice de ses obligations envers l'enfant, sur sa demande. Le juge des mineurs prend toutes les mesures susceptibles d'éloigner l'enfant concerné du danger et d'assurer sa protection.

Siham K.

La route qui tue

### 28 morts en une semaine

VINGT HUIT personnes ont trouvé la mort et 1 192 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus entre le 24 février et 2 mars à travers le territoire national, indique un bilan des services de la Protection civile rendu public hier. L'accident qui a causé le nombre le plus élevé de victimes s'est produit à Ghardaïa, où 4 personnes sont décédées et 15 autres blessées, précise la source.

L. M.

## Industrie

# Concrétisation de 55 000 investissements à l'échelle nationale

■ Cinquante-cinq mille projets d'investissement ont été concrétisés à l'échelle nationale de 2002 à 2018 pour un coût global d'environ 7 000 milliards de dinars, a révélé à Mila, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi.



Par Amel B.

Présidant une rencontre avec les opérateurs économiques locaux au siège de la wilaya, le ministre a précisé que le secteur économique s'est considérablement développé, ces dernières années, attestant que sur les

55 000 investissements réalisés, 9 000 sont à caractère industriel pour un montant de 4 600 milliards DA, ce qui reflète, a-t-il ajouté, le développement «croissant de l'industrie algérienne». «Les efforts dans le développement industriel et l'augmentation du volume des exportations se poursuivent», a assuré M. Youfsi,

faisant état de prévisions de production, en 2019, de 6 millions de tonnes dans la filière sidérurgique pour atteindre d'ici à l'horizon 2030 pas moins de 16 millions de tonnes, rappelant que les besoins de l'Algérie en cette matière oscille entre 8 et 9 millions de tonnes par an. Le secteur du textile a connu égale-

ment «une grande évolution», notamment après la création du complexe des textiles de Relizane comprenant 10 usines d'une importante capacité de production permettant l'exportation «ultérieurement» de 60% de sa production, selon le ministre qui a précisé que ce complexe emploie actuellement 10 000 travailleurs, «au fur et à mesure la mise en service de toutes les services de ces usines». Le ministre a rappelé les dernières décisions du gouvernement relatives à l'investissement dans plusieurs wilayas de l'Est pour augmenter la production du phosphate de 2,5 tonnes par an actuellement à environ 12 millions de tonnes à travers le complexe de transformation du phosphate de Tébessa et ses annexes, implanté à Souk-Ahras pour la production des engrais et Skikda pour la transformation de l'ammoniac ainsi que le projet de modernisation de la voie ferrée entre Bir El Ater (Tébessa) et Annaba, en plus de l'extension du port d'Annaba, dans le cadre du mégaprojet du complexe de phosphate. Ces projets nécessitant des investissements allant de 1 300 à 1 500 milliards DA seront réalisés «dans les meilleurs délais», a affirmé le

ministre de l'Industrie et des Mines. Estimant que l'Algérie dispose de moyens importants lui permettant de devenir «un pays industriel» avec à son actif 1 500 entreprises industrielles employant chacune au minimum 50 travailleurs, M. Youfsi a insisté sur l'importance de développer les différents secteurs dont l'agriculture et le tourisme, en mesure, a-t-il dit, d'appuyer l'élan industriel que connaît le pays pour rompre progressivement avec la dépendance aux hydrocarbures». Répondant aux préoccupations des opérateurs économiques de la wilaya de Mila, M. Youfsi a indiqué que son département ministériel a suspendu l'investissement dans les minoteries depuis 2007 du fait que les minoteries existantes «couvrent largement les besoins du pays en la matière», s'engageant à prendre en charge «le maximum des contraintes et préoccupations soulevées». Le ministre a conclu en appelant «à consolider la coordination entre les opérateurs économiques, les autorités et les instances locales pour dépasser les difficultés rencontrées sur le terrain».

A. B./APS

## Pétrole

## Le Brent à plus de 65 dollars en cours d'échanges à Londres

Les prix du pétrole se repliaient hier en cours d'échanges européens après que la Chine, premier importateur mondial, a dévoilé une prévision de croissance en baisse pour 2019, tandis que la production a repris dans un champ pétrolier libyen géant. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 65,43 dollars à Londres, en baisse de 24 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le contrat d'avril cédait 12 cents à 56,47 dollars. Le PIB chinois croîtra entre 6% et 6,5% en 2019, en très léger repli par rapport au score réalisé en 2018 (6,6%), a annoncé hier le Premier ministre Li Keqiang. Pour des analystes, la croissance de la demande de pétrole de la Chine devrait atteindre son plus bas niveau en une décennie en 2019. «La demande est prise entre deux maux, la faiblesse de

la croissance du PIB et l'effet des politiques environnementales qui favorisent les véhicules électriques», expliquent-ils. Le marché réagissait aussi à la reprise des extractions dans le champ d'al-Charara, en Libye, qui était bloqué depuis décembre par un groupe armé. Les extractions de 315 000 barils par jour devraient reprendre, ce qui va doper la production libyenne alors même que ses partenaires de l'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (Opep) tentent de limiter l'offre. Entre cette reprise libyenne et les baisses de production volontaires de l'Arabie saoudite, «la production de l'Opep devrait évoluer aux alentours de 30,4 à 30,6 millions de barils par jour au deuxième trimestre», a estimé un analyste. Selon lui, la demande d'or noir en provenance de l'Opep devrait être d'environ 30,86 millions de barils par jour sur la même période.

## Changes

## L'euro maintient sa baisse face au dollar

L'euro reculait encore face au dollar hier, dans un marché sans entrain alors que les cambistes estiment que la Banque centrale européenne (BCE) va se montrer prudente lors de sa réunion de jeudi. A la journée, la monnaie unique s'échangeait à 1,1329 dollar, contre 1,1340 lundi soir. «Les marchés tablent sur une prudence des banques centrales non-américaines, ce qui fait monter le dollar», ont expliqué des courtiers. Quand les banques centrales gardent leurs taux bas, cela empêche les monnaies de devenir plus rémunératrices. La Réserve fédérale améri-

caine (Fed), engagée dans un cycle de montée de ses taux directeurs en 2018, a promis de ralentir la cadence, «mais cette politique pourrait ne pas être possible si l'économie américaine continue d'être aussi solide», ont prévenu des analystes. En revanche, les cambistes s'attendent à ce que la BCE abaisse ses perspectives pour la zone euro lors de sa réunion, jeudi. «La principale nouvelle du jour est l'annonce venue de Chine que le pays va viser une croissance plus basse cette année», a pour sa part estimé un autre analyste. Le PIB chinois croîtra entre 6% et

6,5% en 2019, en très léger repli par rapport au score réalisé en 2018 (6,6%), a annoncé Premier ministre, Li Keqiang, aux près de 3 000 députés de l'Assemblée nationale populaire, réunis jusqu'au 15 mars dans le cadre imposant du Palais du peuple à Pékin. La relative faiblesse de la croissance chinoise, moteur de l'économie mondiale, a tendance à rabattre les investisseurs vers le dollar, considéré comme une valeur refuge. Hier en matinée, la monnaie britannique s'échangeait à 85,92 pence pour un euro contre 86,05 lundi soir et à 1,3183 dollar pour une livre au

lieu de 1,3180 dollar lundi soir. Le dollar était en hausse face au yen, à 111,95 yens pour un dollar contre 111,75 lundi soir. Il en allait de même pour la monnaie européenne à 126,82 yens pour un euro contre 126,72 lundi soir. La devise suisse se repliait légèrement face à l'euro, à 1,1339 franc suisse pour un euro, contre 1,1328 lundi soir, comme face au dollar, à 1,0009 franc suisse pour un dollar contre 0,9990 franc suisse lundi. Le yuan s'échangeait à 6,7018 yuans pour un dollar, contre 6,7073 yuans pour un dollar lundi après-midi.

T. Y.

Suisse  
Inflation  
en hausse  
de 0,6% sur un  
an en février

LES PRIX à la consommation en Suisse ont continué de remonter en février, s'appréciant de 0,6% par rapport à la période correspondante un an plus tôt, a annoncé hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). En février, l'indice des prix à la consommation, calculé tous les mois sur une base 100 arrêtée à décembre 2015, s'est établi à 101,7 points, a indiqué l'OFS dans un communiqué. Par rapport au mois précédent, la hausse des prix s'est chiffrée à 0,4%, les prix des produits fabriqués en Suisse s'appréciant de 0,2% tandis que ceux des produits importés ont grimpé de 1,1%. Cette hausse d'un mois sur l'autre s'explique notamment par une augmentation des tarifs aériens et forfaits de voyages à l'étranger. Les prix des nuitées hôtelières ont en revanche diminué, a détaillé l'OFS. Après une période de baisse des prix qui avait fait craindre une possible déflation en Suisse, l'inflation est repartie modérément avec une hausse des prix de 0,5% en 2017 et de 0,9% en 2018.

R. E.

Aménagement des oueds d'El Hamiz et de Reghaïa à Alger

# Une enveloppe de l'ordre de 6 milliards de DA dégagée

■ Une enveloppe financière de l'ordre de 6 milliards de dinars a été dégagée par les services de la wilaya d'Alger pour l'aménagement des oueds d'El Hamiz et de Reghaïa, dans le cadre des projets de protection de la capitale contre le risque d'inondations, a-t-on appris auprès du directeur des ressources en eau.

Par Anissa H.

Dans le cadre de l'aménagement des oueds, à travers la wilaya d'Alger et au titre du plan de protection de la capitale contre les risques d'inondations, il a été procédé récemment à l'aménagement des Oueds d'El Hamiz et de Reghaïa avec une enveloppe financière de l'ordre de 6 milliards de DA, a déclaré M. Boukercha à l'APS, notant que ce projet vise à créer de nouveaux espaces de loisirs dans la wilaya. L'aménagement des deux oueds comptant parmi les plus grands d'Alger, après celui d'El Harrach, intervient juste après la finalisation du premier lot des travaux d'aménagement de Oued Ouchayah et lancement du deuxième lot des travaux, et englobe l'aménagement et l'extension des rives des deux oueds et la création d'espaces de loisirs. Grâce à ces travaux longeant Oued El Hamiz sur une distance de 12 km et Oued Reghaïa sur une distance de 5km, des canalisations seront installées pour la collecte et le transfert des eaux usées vers la station d'épuration de Reghaïa, en vue de résoudre définitivement le problème de pollution de

ces cours d'eau. Selon la fiche technique, les deux projets dont le coup d'envoi des travaux a été donné le mois dernier, par le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, seront réceptionnés en une année et demi, a précisé M. Boukercha. M. Bedoui avait appelé à "la prise des mesures nécessaires à l'encontre des opérateurs industriels qui n'ont pas installé de stations de prétraitement dans leurs usines", ayant été précédemment à l'origine de la pollution de

plusieurs oueds à Alger, à l'instar de Oued el Harrach. Revenant sur le taux d'avancement des travaux d'aménagement de oued el Harrach, M. Boukercha a indiqué qu'il s'élevait actuellement à 80% et qu'il n'en restait plus qu'un km à réaliser (centre-ville), prévoyant la réception totale du projet fin 2019 ou début 2020 au plus tard.

A. H. /APS



El Tarf

## Réouverture prochaine des trois marchés à bestiaux

La réouverture des trois marchés à bestiaux de la wilaya d'El Tarf, fermés à «titre préventif», interviendra «très prochainement», a indiqué le directeur local des Services agricoles (DSA). Fermés depuis deux mois, les trois marchés à bestiaux sis à Drean, Ain Assel et Bouhadjar seront rouverts après l'expiration de la date de l'arrêt de fermeture, décidée par les autorités de tutelle au lendemain de l'apparition de la peste des petits ruminants (PPR), a ajouté Kameleddine Benseghir. «Aucun cas de PPR n'a été signalé dans la wilaya d'El Tarf depuis le 4 février dernier», a assuré le DSA, mettant en relief l'importance de vacciner le cheptel pour les protéger de ce virus et de veiller à ne déplacer les bêtes vers les marchés que munis du

certificat de vaccination. Le responsable a ajouté que toute saisie de cheptel ne répondant pas aux mesures de prévention, notamment le certificat de vaccination, sera «systématiquement» acheminée vers l'abattoir rappelant l'importance de la prévention pour la protection du cheptel et du consommateur. Pas moins de 20 000 doses de vaccins contre la peste des petits ruminants (PPR) ont été distribuées à travers les différentes communes de la wilaya, dans le cadre d'un premier quota de lutte contre cette épizootie, a-t-il rappelé, faisant état de la réception «avant la fin du mois en cours» d'un deuxième quota de vaccins similaires. Un autre quota de vaccins destiné, quant à lui, à la vaccination contre la fièvre aphteuse est également

prévu «prochainement», a-t-on soutenu de même source. L'opération de vaccination est menée par 49 vétérinaires praticiens privés mandatés par l'autorité vétérinaire nationale, a-t-on noté. Aussi, près de 300 cas d'atteinte de la peste des petits ruminants et de fièvre aphteuse ont été enregistrés, dans cette wilaya, depuis l'apparition de cette zoonose, a, encore, rappelé la source, signalant que 39 foyers de ces maladies ont été également relevés durant cette même période. La wilaya d'El Tarf compte 81 800 bovins, dont près de 42 000 vaches laitières, ainsi que 152 000 ovins et 33 640 caprins, selon les statistiques des services agricoles.

F. Y.

Béchar

## Électrification du périmètre de mise en valeur de terres sahariennes de Laouina à Taghit

Un projet d'électrification du périmètre de mise en valeur des terres sahariennes de Laouina (20 km au nord de Taghit), vient d'être réceptionné et mis en service au profit des agriculteurs de la région, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA) de Béchar. Ce projet d'un coût de 70 millions DA, alloués par le fonds spécial de développement des régions du sud (FSDS) et qui a été réalisé en deux mois, a permis la mise en place de 30 km de réseau de distribution de l'énergie électrique au profit d'une quarantaine d'exploitants agricoles ayant bénéficié d'une superficie de 300 ha au titre de l'opération de mise en valeur des

terres sahariennes, a-t-on précisé. Avec la concrétisation de cette opération d'électrification du périmètre agricole précité, en exploitation actuellement, les démarches pour son extension à plus de 1 000 ha sont en voie de finalisation, pour en faire un pôle

agricole au sud de Béchar, a-t-on ajouté. L'existence à proximité de ce périmètre agricole, d'une importante digue d'une capacité de plus de 3 millions m<sup>3</sup> des eaux de Oued-Zoufana et dont la réalisation a nécessité un investissement sectoriel de plus de 290

millions DA, en plus qu'elle permet depuis sa mise en eau il y a plus de quatre mois la mobilisation des eaux superficielles, est un facteur important dans le développement des activités agricoles dans cette région (97 km au sud de Béchar), a souli-

gné la même source. Depuis 2015, un linéaire de 280 km de réseau d'électrification rural a été réalisé à travers plusieurs périmètres agricoles de même type, et ce à travers les 21 communes de la wilaya de Béchar, selon la DSA.

F. T.

Khenchela/ Commune d'Ensigna

## Lancement des travaux de raccordement de 200 foyers au réseau d'électricité

Les travaux de raccordement de 200 logements de la commune d'Ensigna et de la localité de Koudiet Madani de la commune d'Ouled Rachache (Khenchela) au réseau d'électricité ont été lancés, a-t-on appris du chargé de communication

auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (SDE-Khenchela). Cette opération de raccordement a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 27 millions de dinars, dont 13 millions versé par la société de

distribution de l'électricité et du gaz, a indiqué Mohamed Tahar Boukahil. Seize foyers de la localité de Koudiet Madani du village «Chelalfia» (commune d'Ouled Rachache) ont été raccordés au réseau d'électricité rurale pour un investissement financier de

l'ordre de 13 millions de dinars, dont 25% du montant pris en charge par la SDE, a précisé la même source, soulignant que ce chantier a été concrétisé en 20 jours. De son côté, le directeur local de l'énergie, Abdelhamid Maâfa, a déclaré que «plus de 13 000 logements à travers 21 communes seront raccordés, durant l'année 2019, aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel».

Une enveloppe financière de l'ordre de 2,5 milliards de dinars a été mobilisée pour la concrétisation, «avant la fin de l'année en cours» des projets de raccordement au réseau du gaz naturel dans les différents groupements d'habitat urbains et ruraux, a assuré la même source.

R. R.

APS

Laghouat

## Entrée en service de la nouvelle gare routière

La nouvelle gare routière de Laghouat, de catégorie «A», est entrée en exploitation, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Implantée au Sud de la ville de Laghouat, cette installation routière, réalisée pour un coût de 650 millions DA, offre une capacité de traitement de 1,2 million passagers/an, a-t-on précisé. Les services de la wilaya font état, par souci de répondre aux

exigences de la nouvelle carte de transport et de l'extension urbaine qu'a connue ces dernières années la ville de Laghouat, de la création et l'extension de certaines dessertes urbaines de Laghouat, ainsi que de la reconversion de l'ancienne gare routière pour les courtes dessertes intercommunales. La nouvelle gare routière vient s'ajouter à celle d'Aflou, de catégorie «B», mise en service en

2018 pour un coût de 550 millions DA. Ces structures de transport routier demeurent nécessaires pour les besoins des grandes communes de la wilaya de Laghouat, dont Gueltat Sidi Saâd, Tadjemout et Hassi-R'mel, des régions de transit à fort trafic routier, a-t-on souligné.





États-Unis

# Trump et son entourage ciblés par une batterie d'enquêtes parlementaires

■ Des soupçons de collusion avec la Russie aux paiements pour acheter le silence de maîtresses supposées en passant par son entreprise familiale, les démocrates américains sont passés à la vitesse supérieure contre Donald Trump en lançant et renforçant, lundi, plusieurs enquêtes parlementaires potentiellement explosives.

**F**orts de leur majorité à la Chambre des représentants, les démocrates ont notamment réclamé à la Maison-Blanche et au chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, qu'ils leur livrent les détails d'échanges entre le président américain et son homologue russe, Vladimir Poutine. Ils ont également sommé 81 personnalités et organisations de leur livrer des documents pour alimenter une vaste nouvelle enquête lancée lundi, dont les deux fils du président républicain, Eric et Donald Jr., ainsi que son gendre Jared Kushner, qui est aussi l'un de ses principaux conseillers. Avec ces documents, les démocrates veulent enquêter sur des soupçons d'«entrave à la justice, de corruption et d'autres abus de pouvoir de la part du président Trump, ses associés et des membres de son administration», a précisé la commission judiciaire de la Chambre des représentants. Une enquête «*bidon*», a réagi Donald Trump tout en affirmant

qu'il «*coopérait*» avec toutes les enquêtes en cours. Il a du même coup de nouveau rejeté les soupçons de collusion avec la Russie lors de la campagne présidentielle de 2016. Le président de la commission judiciaire Jerry Nadler «*a ouvert une enquête honteuse (...) sur des allégations fausses et rebattues sur lesquelles le procureur spécial et des commissions dans les deux chambres du Congrès ont déjà enquêté*», a réagi la porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Sanders. «*Les démocrates harcèlent le président pour détourner l'attention de leur programme radical, qui est de faire des États-Unis un pays socialiste, de tuer des bébés après leur naissance, et de promouvoir un "Green New Deal" qui détruirait l'emploi et mettrait l'Amérique en faillite*», a-t-elle lancé. Le «*Green New Deal*» est un projet démocrate pour combattre le changement climatique. Les démocrates ont donné jusqu'au 18 mars à la Maison-Blanche pour leur répondre. La commission judi-



É. A. D. R.

ciaire a notamment contacté Allen Weisselberg, directeur financier de la Trump Organization, l'avocat personnel du président Jay Sekulow, d'anciens responsables de la Maison-Blanche comme Steve Bannon, Sean Spicer et Hope Hicks, ainsi que le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange. Elle somme également le groupe d'édition American Media International (AMI) de livrer tout document ayant trait au possible achat de droits exclusifs de témoignages dans le but d'étou-

fer des affaires concernant Donald Trump depuis juin 2015. Ces demandes semblent liées aux témoignages de deux femmes, Stormy Daniels et Karen McDougal, qui affirment avoir eu des liaisons avec l'homme d'affaires. Pendant les deux premières années de son mandat, quand la Chambre était contrôlée par les républicains, «*le président Trump n'a pas eu à rendre de comptes sur ses attaques presque quotidiennes contre nos règles et normes légales, éthiques et constitution-*

*nelles fondamentales*», a dénoncé Jerry Nadler. Dimanche, il avait expliqué que les soupçons d'entrave à la justice s'appuyaient sur les accusations répétées de «*chasse aux sorcières*» lancées par le 45<sup>e</sup> président des États-Unis à l'encontre de l'enquête du procureur spécial Robert Mueller sur une possible collusion avec la Russie lors de la présidentielle de 2016. La commission compte également enquêter sur de possibles enfreintes aux lois sur les rémunérations des présidents américains ainsi qu'aux règles de financement de campagnes. Le volet sur les abus de pouvoir se centrera sur «*les attaques contre la presse, le pouvoir judiciaire et les forces de l'ordre*» ainsi que «*l'usage à mauvais escient du droit de gracier et autres pouvoirs présidentiels*», a précisé la commission. En parallèle, ce sont trois autres puissantes commissions de la Chambre des représentants – Renseignement, Affaires étrangères et Contrôle du gouvernement – qui ont lancé les demandes d'informations concernant la Russie. Donald Trump avait suscité la polémique après un sommet avec Vladimir Poutine en juillet 2018, car il avait semblé prendre la défense du président russe, dont le pays est accusé de s'être ingéré dans la campagne présidentielle de 2016.



## Impuissance Expérience

Par Fouzia Mahmoudi

**A**vant l'élection américaine de 2008 beaucoup voyaient déjà Hillary Clinton devenir la première femme président des États-Unis. Mais un jeune sénateur encore largement inconnu du grand public aura tôt fait de lui voler la vedette et par la même occasion d'investiture du Parti démocrate. Une défaite qui a mis du temps à guérir chez cette femme immensément ambitieuse qui a toutefois accepté d'endosser le rôle de secrétaire d'État des Affaires étrangères dans le gouvernement du président Obama qui deviendra par la suite son plus grand soutien pour la présidentielle de 2016. Une élection que, cette fois-ci, peu lui envisage de perdre. Mais après des élections primaires particulièrement difficiles, notamment face à Bernie Sanders, Hillary Clinton finit par perdre, à la surprise générale, face au candidat milliardaire des républicains, Donald Trump. Aujourd'hui, près de deux ans et demi après sa défaite de novembre 2016, la démocrate a exclu, pour la première fois cette semaine, de se présenter à la présidentielle américaine de 2020, lors d'un entretien à News 12, une chaîne de télévision locale de New York. «*Je ne me présente pas mais je vais continuer à parler et à défendre ce en quoi je crois*», a déclaré Clinton, qui a perdu la présidentielle mais qui avait gagné le vote populaire. «*Je veux m'assurer que les gens comprennent que je vais continuer à m'exprimer*», a-t-elle cependant souligné. «*Je ne vais nulle part. Ce qui est en jeu dans notre pays, ce qui se passe en ce moment, m'inquiète profondément*», a affirmé l'ex-secrétaire d'État (2009-2013). Hillary Clinton a déjà rencontré des personnalités démocrates qui souhaitent se lancer dans la course à la Maison-Blanche pour 2020. L'ancien vice-président de Barack Obama, Joe Biden, serait notamment candidat à la présidentielle, selon la chaîne américaine CNN. «*J'ai dit à chacun d'entre eux de ne rien tenir pour acquis, même si nous avons une longue liste de réels problèmes et de promesses non tenues de la part de cette administration qui méritent d'être soulignés*», a expliqué Hillary Clinton. Interrogée sur son souhait d'occuper de nouvelles fonctions publiques, elle a semblé éviter d'écarter cette possibilité. «*Je ne pense pas, mais j'aime vivre à New York et je suis tellement reconnaissante d'avoir eu la chance d'être sénatrice pendant huit ans et de travailler avec des gens de tout l'État*», a déclaré l'ancienne sénatrice de l'État de New York. Reste à savoir si le prochain candidat investi par le Parti démocrate en 2020 sera intéressé de travailler avec Hillary Clinton dont l'expérience ne peut être remise en question, ou si elle fait désormais partie d'une époque révolue.

F. M.

Grande-Bretagne

## Le Labour déchiré par des accusations d'antisémitisme

**L**es accusations d'antisémitisme empoisonnent le Labour, principal parti d'opposition britannique, soulignant de profondes divisions entre ceux qui dénoncent la complaisance du chef du parti, Jeremy Corbyn, et l'aile gauche qui défend son chef. Neuf députés travaillistes ont claqué la porte du parti ces dernières semaines, certains se disant «*malades*» devant l'antisémitisme dans l'organisation. L'une des partantes, Luciana Berger, députée juive cible d'insultes antisémites et de menaces de mort, a même estimé que le parti était devenu «*institutionnellement antisémite*». «*Le parti n'est plus celui que j'avais décidé de rejoindre il y a 13 ans*», explique à l'AFP Adam Langbein, qui a lui aussi, rendu sa carte. Cet ancien conseiller de Barnet, circonscription du nord de Londres où vit une importante communauté juive, avait attribué son échec aux élections de mai dernier au fait que «*les électeurs juifs ne voulaient pas voter pour le Labour*». Des déclarations qui lui ont valu «*un torrent d'insultes de*

*membres du Parti travailliste*», des «*menaces de morts*» et des «*courriers haineux*» envoyés à son domicile, raconte le trentenaire de confession juive. Il a soumis une dizaine de plaintes au parti qui n'ont pas abouti. Excédé, il a préféré jeter l'éponge. Ces départs ne sont qu'un épisode d'une longue série de polémiques. L'été dernier, le comité national du parti avait rechigné à adopter la définition complète de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour le souvenir de l'Holocauste (IHRA) de peur que cela empêche toute critique de la politique israélienne. Jeremy Corbyn avait été contraint de s'excuser pour avoir défendu une fresque représentant des banquiers au nez crochu, jouant au Monopoly. Une vidéo datant de 2013 où on voit M. Corbyn, militant pro-palestinien de longue date, déclarer qu'un groupe de «*sionistes*» n'a «*pas le sens de l'ironie*» bien qu'ils «*vivent dans ce pays depuis très longtemps*» avait aussi mis de l'huile sur le feu. Pour Peter Mason, secrétaire national du Jewish Labour

Movement, qui représente les juifs au sein du parti, la relation entre le Labour et la communauté juive est «*fondamentalement brisée*». Jenny Manson a un avis totalement différent. Pour cette co-présidente du groupe pro-Corbyn Jewish voice for Labour, les attaques ont des relents de «*chasse aux sorcières*» et de «*maccharthysme*» et visent à déstabiliser le parti de Jeremy Corbyn, dont le virage à gauche, après l'ère sociale-démocrate incarnée par Tony Blair puis Gordon Brown, a déplu à certains. Comment le parti, dont le précédent leader, Ed Miliband, était juif, s'est-il retrouvé embourbé dans une telle polémique ? «*Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'antisémitisme était le plus souvent associé à la droite britannique, à la réaction des conservateurs à la révolution russe, au mouvement fasciste britannique*», explique à l'AFP David Feldman, directeur de l'Institut Pears pour l'étude de l'antisémitisme, à Birbeck, Université de Londres.



Festival du film amazigh/Pour la 2<sup>e</sup> édition consécutive

# L'Olivier d'or non attribué

■ Pour la deuxième édition consécutive, l'Olivier d'or du meilleur long métrage n'a pas été attribué par le jury du Festival culturel national annuel du film amazigh, clôturé lundi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

Par Adéla S.

Le président de ce jury, Saïd Oulmi, a expliqué que les quatre longs métrages en compétition à cette 17<sup>e</sup> édition qui s'est ouverte le 28 février dernier, «ne remplissaient pas les critères technico-artistiques d'attribution de la plus haute distinction de ce festival». «Les quatre productions qui ont été proposées ne répondaient, entre autres, pas aux plans du scénario, de la mise en scène, de l'interprétation, de la réalisation, de la direction de la photographie, du mixage et de la musique», a-t-il expliqué, soulignant que le long métrage exige beaucoup de moyens.

Le jury a toutefois attribué une mention spéciale pour le film «Tamachahut N Selyouna» de Aziz Chelmouni, un long métrage de 85 mn construit autour de la légende de Selyouna, fille d'un roi qui devait épouser son frère suite à un sermon donné par ce dernier sans savoir que la personne concernée par ce sermon était sa propre sœur. L'attribution de cette mention vise à «encourager les jeunes à continuer de rêver et à produire», a souligné M. Oulmi. Le film «Issegmi N Tayri», un long métrage de Lounes Medjnah, a obtenu le prix du public de la meilleure fiction.

La «belle surprise» viendra de la catégorie documentaire où deux Oliviers d'or ont été attribués en ex æquo aux films «JSK Asmi tervah» de Abdarazak Larbi Cherif et «Juba II» de Mokrane Ait Saada. Le documentaire de Larbi Cherif, retrace à travers des témoignages, 50 ans d'un parcours parsemé de gloires et de réussite du club de football algérien la jeunesse sportive de Kabylie.

«Je voulais qu'il soit un film positif qui rassemble. Raconter une époque qui nous a fait

rêver», a souligné le réalisateur déjà primé de l'Olivier d'or pour ses documentaires «Cheikh El Hasnaoui, de la Maison-blanche à l'océan bleu» et «Kamel Hamadi». «C'est un peu un film, pour moi et tous ceux qui ont connu cette période de gloire de la JSK, expliquer à ceux qui ne l'ont pas connu qu'il fut un temps où la JSK était un grand club et que le football algérien était d'un bon niveau», a-t-il dit.

«Juba II» de Mokrane Ait Saada qui retrace l'épopée de ce roi amazigh, bâtisseur, pacifiste et savant, rappelle comment Juba II a été enlevé par Rome où il grandit avant d'être renvoyé à l'âge de 25 ans en Numidie, où il sera intronisé par Rome roi de Maurétanie. Le réalisateur s'est appuyé sur l'historien Abderrahmane Khelifa pour la réalisation de ce documentaire d'histoire dont le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a apprécié, lors de la projection de la générale en janvier dernier à Tizi-Ouzou, les témoignages de spécialistes qui ont donné une valeur historique à ce documentaire ainsi que les décors et accessoires qui lui ont apporté une valeur esthétique.

Dans cette même catégorie, le jury a attribué la mention spéciale au film «Aseftek Idhouman dhi Bouzguène» de Djamel Bacha qui traite de la gestion des déchets dans la région de Bouzguène (Tizi-Ouzou).

Dans la catégorie court métrage, l'Olivier d'or a été attribué à «Celui qui brûle» de Slimane Bounia, un film de 17 mn qui a nécessité trois ans de travail pour raconter l'histoire de Lounes, un pêcheur qui va tenter de s'immoler, a observé le réalisateur à la réception de sa distinction de ce film qui a déjà été primé dans d'autres festivals, à l'instar du Festival international du film amazigh de Montréal. «Je suis fier d'avoir obtenu une distinction dans ce festival», s'est-il



réjoui.

Le court métrage «Tayematt», de Yahia Haddadi, a décroché la mention spéciale du jury dans cette même catégorie.

S'agissant des autres catégories, l'Olivier d'or du meilleur film d'animation a été attribué à Rabah Hattabi pour son film «Ighalen Yedouklen». La meilleure interprétation masculine a été remportée en ex æquo par Nassim Kheladi dans le long métrage «Le Rival», et Dilef Hakim dans le film «Le Choc». La meilleure interprétation féminine est revenue à Fetta Hocini dans son rôle de la mère de Idir dans le film «Issegmi N Tayri».

Ce festival qui a mis en compétition 23 films, toutes catégories confondues, a été clôturé par le secrétaire général du ministère de la Culture, Samil Oulebsir, qui a observé que le film amazigh «continue à gagner en professionnalisme» et que ce festival que le ministère de la Culture continuera à soutenir dans le cadre d'une politique de promotion de notre identité et de notre appartenance amazighes,

tous comme les autres festivals (d'Oran, Annaba, Alger) «sont des leviers sur lesquels compte le ministère de la Culture pour la relance du cinéma algérien ; une relance qui implique la participation de professionnels de toutes les branches de l'industrie du cinéma ainsi qu'une répartition plus judicieuse des financements publics sur les différentes filières du cinéma», a-t-il ajouté.

## Deux documentaires sur la protection de l'environnement et la menace salafiste en compétition

Deux documentaires abordant respectivement l'atteinte à l'environnement et la menace salafiste, mettant la lumière sur la mobilisation des communautés villageoises contre ces deux maux, étaient en compétition pour l'Olivier d'or au 17<sup>e</sup> Festival culturel national annuel du film amazigh (Fcnafa) qui a pris fin lundi à Tizi-Ouzou. «L'Islam de mon enfance», de Nadia

Zouaoui, un documentaire de 88 mn, met en évidence «l'invasion» de l'idéologie salafiste fondée sur l'interdit, le dénigrement de la femme, le bannissement de la quête du savoir et de la connaissance, et le rejet de toute différence, qui tente de se substituer à «l'islam algérien» qui cultive les valeurs de l'amour, de la tolérance et de paix.

Dans ce documentaire, la réalisatrice rapporte la réaction des habitants d'un village à Tizi-Ouzou lors d'un conflit qui les a opposé à une association religieuse qui voulait construire une grande mosquée afin d'y prêcher et d'y pratiquer l'idéologie salafiste. Ce sursaut villageois est aussi mis en avant dans le documentaire «Aseftek N Yidhouman Di Bouzguène» de Djamel Bacha. Un film de 46 mn qui traite de l'organisation des habitants des villages de Bouzguène pour la gestion des déchets à travers la mise en place de centres de tri et de compostage dans certains villages, et dont le premier a été créé en 2014 au village de Taourirt. Ce documentaire dévoile le processus simple mais efficace de gestion des ordures ménagères qui sont triées à la maison par les femmes. Il insiste aussi sur le rôle des associations pour sensibiliser les citoyens et surtout les enfants sur la question de la protection de l'environnement. Ces deux films étaient en compétition avec quatre autres productions de la catégorie documentaire. A. S./APS

## AGEND'ART

**Galerie d'art Asselah-Hocine**  
**Jusqu'au 10 mars :**  
 Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.  
**Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)**  
**Jusqu'au 9 mars :**  
 Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».

H. Y.

## Cinéma

### «Les dragons» planent encore sur le box-office nord-américain

«Dragons 3 : le monde caché» est resté en tête du box-office nord-américain pour la deuxième semaine d'affilée, frôlant déjà la barre des 100 millions de dollars de recettes, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le film animé du studio DreamWorks réunit pour la troisième et dernière fois le jeune viking Harold et son dragon Krokmu, qui vont découvrir, dans ce volet, un monde mythique et caché.

Après un premier week-end en boulet de canon (55,5 millions de dollars), le meilleur de la série «Dragons 3» a réalisé 30 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis et au Canada entre vendredi et dimanche.

En dix jours, le film a rapporté 97,7 millions de dollars en Amérique du Nord, selon Exhibitor Relations, et 378,6 millions dans le monde, selon le site spécialisé Box Office

Mojo. Non loin derrière arrive «A Madea Family Funeral», neuvième et dernier épisode de la saga des «Madea», qui met en scène la truculente sexagénaire Mabel «Madea» Simmons, interprétée par l'acteur Tyler Perry, également scénariste, réalisateur et producteur.

Quasiment inconnue hors d'Amérique du Nord, «Madea» a de nouveau fait la preuve de sa popularité sur ce territoire avec 27 millions de dollars de recettes ce week-end pour sa sortie en salle. Depuis le premier film, la saga a rapporté plus de 500 millions de dollars en Amérique du Nord.

Très loin derrière arrive «Alita : Battle Angel», le dernier film d'animation de Fox co-écrit et co-produit par James Cameron, qui a enregistré 7,2 millions de dollars aux guichets dans les salles nord-américaines, portant son total à 72,4 millions en trois semaines.

Il devance «La Grande Aventure Lego 2», qui a réalisé 6,6 millions de dollars de recettes sur trois jours et atteint désormais 91,7 millions en quatre semaines.

«Fighting With My Family», avec Dwayne Johnson, dans lequel une jeune fille incarnée par Florence Pugh tente avec sa famille de devenir une star du catch, s'accroche à la cinquième place du classement avec 4,7 millions de dollars.

Il bat d'un souffle «Green Book : Sur les routes du sud», qui bénéficie d'un nouvel élan grâce à son récent Oscar du meilleur film et se place en sixième position alors qu'il ne figurait même pas dans le top 10 la semaine dernière. L'histoire du pianiste noir Don Shirley termine le week-end avec 4,6 millions de dollars au box-office nord-américain et 75,8 millions depuis sa sortie, il y a plus de trois mois.



Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020 (qualifications/ Zone nord)

## L'EN A connaît les dates de la double confrontation face au Maroc

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a dévoilé lundi les dates de la double confrontation entre l'Algérie et le Maroc, comptant pour les qualifications (Zone nord) du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, compétition réservée aux joueurs locaux et dont la phase finale est prévue en Ethiopie. Le match aller aura lieu en Algérie entre les 20 et 22 septembre 2019, alors que le match retour se disputera au Maroc entre les 18 et 20 octobre prochain. L'autre match de la Zone nord mettra aux prises la Tunisie à

la Libye. Les deux vainqueurs de ces doubles confrontations se qualifieront pour la phase finale du tournoi. L'équipe nationale A' avait échoué à se qualifier pour la précédente édition du CHAN-2018 disputée au Maroc, en se faisant éliminer face à la Libye (aller: 1-2 à Constantine, retour : 1-1 à Sfax). L'équipe nationale A', renforcée par deux joueurs évoluant à l'étranger (Bounedjah, Belaïli), avait disputé le 27 décembre dernier son premier match, en amical, sous la conduite du sélectionneur Djamel Belmadi, à Doha face au Qatar (victoire : 1-0).

Sanctions de la LFP

## Le WAT condamné à un match à huis clos

LE WA TLEMCEN a été sanctionné d'un match à huis clos pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain de jeu (bouteilles pierres/ 3<sup>e</sup> infraction), lors du match contre NC Magra (1-1) disputé samedi dernier au stade de Akid-Lotfi de Tlemcen, comptant pour la 24<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Le WAT devra en outre s'acquitter d'une amende de 20 000 DA pour cette troisième infraction, selon la même source.

ce. La commission de discipline, réunie ce lundi 4 mars, a infligé par ailleurs quatre matchs de suspension fermes plus 50.000DA d'amende pour Abbas Abdelaziz entraîneur adjoint du NC Magra pour «provocation du public». Pour sa part, Bechouche Nacer, entraîneur adjoint de l'USM El-Harrach, a écopé de trois matchs ferme d'interdiction de terrain et de vestiaires et 200 000 DA d'amende pour «atteinte à la dignité et à l'honneur envers officiel de match».

JO-2020 (qualifications - dames)

## La sélection féminine affrontera le Tchad au premier tour

LA SÉLECTION algérienne dames de football affrontera son homologue tchadienne au premier tour des qualifications au tournoi des Jeux Olympiques Tokyo-2020, a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Le match aller se

déroulera à Alger le 4 avril prochain et la manche retour à N'Djamena à une date qui n'est pas encore arrêtée, précise la même source. En prévision de cette rencontre, la sélection algérienne effectuera plusieurs stages de préparation.

Championnat d'Afrique de lutte

## 14 athlètes en regroupement à Soudania

LES SÉLECTIONS algériennes de lutte juniors et seniors effectueront à partir d'aujourd'hui un stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation de Soudania (Alger), en prévision des championnats d'Afrique, prévus du 26 au 31 mars à Hammamet (Tunisie), a-t-on appris de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique national, composé des entraîneurs le Roumain Rusu

Cornel et Bendjedaa Maazouz, a fait appel à 14 athlètes pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 13 mars. Cette nouvelle étape de préparation des équipes nationales entre dans le cadre du programme établi par la Direction des équipes nationales (DEN) en vue des championnats des championnats d'Afrique de Tunis (cadets, juniors, seniors et féminine), un rendez-vous très important pour l'instance fédérale.

## Course nationale de moto-cross sur sable La 1<sup>re</sup> édition à Corso (Boumerdès)

LA PREMIÈRE édition de la Course nationale de moto-cross sur sable se déroulera vendredi prochain à la plage de Corso (Boumerdès) dans plusieurs catégories, a annoncé la Fédération algérienne des sports mécaniques. Dans une déclaration, le premier vice-président de l'instance, Fethi Benaisa, a indiqué que la Fédération aspire à travers l'organisation de cette première édition organisée en collaboration avec le club de Boumerdès, à promouvoir cette discipline dans toutes les villes côtières du

pays. Pour le «Trophée de Boumerdès», les organisateurs ont prévu des courses de moto-cross sur des boucles d'une distance de 1.6 km dans les différentes spécialités (course, saut), avec la participation de plusieurs pilotes. A l'occasion de la Journée mondiale de femme, la FASM a également programmé une course de «gymkhan» le 8 mars et une course de karting le 9 mars, consacrées exclusivement aux pilotes femmes, respectivement, au complexe olympique Mohamed-Boudiaf et au karting de Chéraga (Alger).

Equipe nationale

# Les Verts se remettent bientôt au travail

■ La sélection nationale passe aux choses sérieuses pour préparer le dernier match des éliminatoires de la CAN 2019 face à la Gambie.



Belmadi prépare son stage

Par Mahfoud M.

En effet, le sélectionneur national, Djamel Belmadi a prévu un stage de préparation qui débutera le 18 mars et sera ponctué par un match amical face à la Tunisie qui aura lieu le 26 mars prochain. Le stage aura lieu, comme d'habitude, au Centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa et devrait permettre à l'équipe de bien se préparer pour ce rendez-vous très important. Néanmoins, ni la date ni le lieu de la double confrontation face au voisin tunisien ne sont précisés par la FAF qui semble tem-

poriser. Les Verts, leaders du groupe D, ont composté leur billet pour la phase finale le 18 novembre dernier, en s'imposant à Lomé face au Togo (4-1), lors de la 5<sup>e</sup> journée. L'autre match du groupe opposera à Cotonou le Bénin au Togo dans un rendez-vous décisif pour connaître l'équipe qui accompagnera l'Algérie à la CAN qui se jouera, pour la première dans l'histoire de la compétition, en présence de 24 nations. Belmadi aura donc tout le temps de préparer son groupe en prévision de la CAN qui se déroule au mois de juin prochain, même s'il ne s'est jamais arrêté de penser à cette compétition, vu qu'il a supervisé

de nombreux joueurs à l'étranger. Dans ce chapitre, on croit savoir qu'il devrait faire appel à de nouveaux éléments qui rejoindront les Verts afin d'être prêt pour le tournoi continental où l'ambition de la sélection nationale sera grande, elle qui souhaite aller le plus loin possible. D'ailleurs, le coach national avait laissé entendre que son souhait était de voir la sélection remporter le titre, même s'il avoue que la mission sera difficile et qu'il faudra se donner à fond pour réussir ce rendez-vous attendu par les fans des Verts.

M. M.

CAN 2019 en Egypte

## Abou Rida reste confiant

Le président de la Fédération égyptienne de football (EFA), Hani Abou Rida, a assuré que les préparatifs en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin-19 juillet) se déroulaient «24 heures sur 24» malgré le «temps limité». «Les préparations se déroulent comme prévu. Depuis le début, il y a des réunions quotidiennes entre le Comité local d'organisation (LOC) et les commissions spécialisées pour respecter les délais. Les préparatifs couvrent plusieurs aspects, notamment pour les six stades désignés pour la compétition, afin d'obtenir des conditions parfaites concernant les terrains, les vestiaires, les tribunes et les zones réservées aux supporters», a affirmé le patron de l'EFA dans un entretien publié lundi par le site officiel de la Confédération africaine de football (CAF). «Malgré le temps limité, nous tra-

vailons 24 heures sur 24 pour être prêts pour le match d'ouverture du 21 juin», a-t-il assuré. L'instance continentale a décidé en janvier dernier de confier l'organisation de la CAN-2019 à l'Egypte, en remplacement du Cameroun, recalé en raison du retard accusé dans les travaux de réalisation des infrastructures devant abriter la compétition. «Nous accordons égale-ment une grande importance aux infrastructures des médias dans les différents stades pour répondre aux attentes d'un nombre important de médias attendus, aussi bien locaux qu'internationaux. En ce qui concerne la billetterie, le processus sera en ligne pour éviter la congestion aux points de vente», a-t-il ajouté. Abou Rida a relevé, à cette occasion, l'importance que représente pour son pays l'organisation de cet événement footballistique «exceptionnel», le

premier qui va se jouer en présence de 24 nations. «L'Egypte est synonyme d'histoire. Nous étions champions dans les deux premières éditions (1957 et 1959), nous entrons maintenant dans l'histoire en hébergeant cette édition exceptionnelle à 24 équipes au lieu de 16. Pour la première fois de l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations, le tournoi se jouera en été au lieu du programme traditionnel de janvier à février. C'est un tournoi exceptionnel et nous prions Dieu pour nous accorder le succès qui fera la fierté de chaque Africain», a-t-il conclu. Le tirage au sort de la phase finale aura lieu le vendredi 12 avril au pied des Pyramides de Gizeh. Avant ce rendez-vous, les sélections encore en lice tenteront le week-end des 22, 23 et 24 mars de composer leur billet, à l'occasion de la 6<sup>e</sup> et dernière journée des qualifications.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

## Le blogueur Merzouk Touati libéré



**INCARCÉRÉ** depuis janvier 2017 après condamnation en première instance à 7 années de prison ferme, le jeune blogueur, Merzouk Touati, a été enfin libéré avant-hier, au terme d'un deuxième et long procès, tenu en deuxième instance au niveau de la cour de Skikda.

La défense avait été assurée par de nombreux avocats de la Ligue algérienne de la défense des droits de l'homme (LADDH) dont M<sup>re</sup> Haimli et Kader Houali. Après délibération, la cour a condamné le blogueur à deux ans de prison ferme et trois années avec sursis. Touati Merzouk, qui a déjà passé sa peine dans les prisons de Bouira et Béjaïa, entre autres, a retrouvé la liberté en fin de journée, à la grande satisfaction de sa famille et ses amis et le collectif qui l'a

soutenu. Notons que «l'audience a été suspendue après son ouverture dans la matinée, suite au retrait de la défense constituée d'un collectif de 9 avocats, qui a jugé que les conditions pour le déroulement d'un procès équitable n'étaient pas réunies», écrit un représentant de la LADDH, en l'occurrence M. Saïd Salhi sur sa page facebook. Selon un poste de M. Salhi, «la police avait signifié l'interdiction aux militants venus assister au procès d'accéder à la salle d'audience, alors que le juge a ordonné de les laisser entrer». Notons que le ministère public a retenu contre ce journaliste citoyen 5 années de prison ferme, mais au final il a bénéficié quelque peu d'une commutation de peine par rapport à sa première condamnation. La justice a retenu deux chefs d'inculpation à son encontre, à savoir «incitation à attroupement illégal et appel à une désobéissance civile, intelligence avec l'étranger», ceci pendant qu'elle a abandonné la charge d'«incitation du peuple à prendre les armes contre l'autorité de l'Etat», souligne encore Saïd Salhi. A sa sortie, le blogueur qui s'exprimait dans un vidéo, diffusée direct sur les réseaux sociaux, a paru fatigué. Pour rappel, la Cour suprême avait renvoyé son dossier devant la cour de Skikda, suite à un pourvoi en cassation introduit par la victime.

Hocine Cherfa

Anniversaire de l'arrivée des réfugiés espagnols à Oran en 1939

## Solidarité exemplaire de la population algérienne

**DES INTERVENANTS** à la journée commémorative du 80<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée à Oran des réfugiés espagnols ont mis en exergue, hier, la solidarité «exemplaire» de la population algérienne avec ces personnes ayant fui en 1939 les exactions du fascisme en Espagne. Lors de cette journée, organisée au siège de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran en présence notamment de la ministre espagnole de la Justice, Dolores Delgado, la directrice de l'Institut Cervantes d'Oran, Inmaculada Jimenez, a mis l'accent sur «la solidarité exemplaire manifestée par le peuple algérien à l'époque». Dolores Delgado a rappelé l'aventure du «dernier navire de l'exil», le Stanbrook, qui, en 1939, quelques jours seulement avant la fin de la guerre civile espagnole, emporta plus de 2 600 personnes depuis le port d'Alicante vers Oran, «ce qui leur a permis de survivre», a-t-elle souligné. Elle a également souligné que les cérémonies de com-

mémoration ont lieu, simultanément, dans 43 villes du monde, en collaboration avec l'Institut Cervantes. En fin d'après-midi, la ministre espagnole baptisera la bibliothèque de l'Institut Cervantes d'Oran du nom de Francesco Boix, un révolutionnaire et photographe, emprisonné dans le camp de concentration de Mathausen (Autriche).

May H.

## MIGRATION AFRICAINE RIEN N'ARRÊTE LES CLANDESTINS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Inscrits en candidats libres

## Des mesures pour faciliter la passation du bac français aux Algériens

■ Des mesures ont été prises par les autorités françaises afin de faciliter aux Algériens, inscrits en candidats libres, de passer les épreuves du bac français, a indiqué le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Par Kamel L.

«**D**es mesures ont d'ores et déjà été prises afin de faciliter (aux Algériens) la passation des épreuves du baccalauréat des candidats inscrits en candidats libres», a répondu le Quai d'Orsay à une question écrite du député M'jid El Guerrab (Libertés et Territoires - Français établis hors de France) à l'Assemblée nationale française, dont la réponse a été publiée hier au *Journal officiel*. Le député a attiré l'attention du ministère sur la possibilité, pour les lycéens algériens, de passer en candidats libres les épreuves du baccalauréat français au niveau du lycée français Alexandre-

Dumas (LIAD) d'Alger, rappelant qu'il a été confronté à un accroissement «important» de candidats libres souhaitant passer les épreuves du baccalauréat. Le ministère a indiqué que le nombre d'inscrits à la session 2018 du baccalauréat général s'établit à 710 candidats (épreuves terminales) en Algérie, parmi lesquels 180 candidats scolaires et 530 candidats libres, soit une augmentation pour ces derniers de 13% par rapport à la session 2017. «Cette situation a conduit à réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnement dans le cadre du plan pour l'enseignement français en Algérie, mais également à une échelle régionale», a expliqué le ministère qui a relevé une «très forte» augmen-

tation des inscriptions. «C'est ainsi que 772 candidats libres se sont inscrits aux épreuves anticipées de la session du baccalauréat 2019 (épreuves se déroulant en 2018), soit une augmentation de 40% par rapport à 2017, a-t-il précisé, indiquant que le passage des épreuves orales a nécessité le renfort de deux professeurs supplémentaires par rapport aux années précédentes, effort consenti par l'académie d'Aix-Marseille. Il a ajouté que le service de Coopération et d'Action culturelle et les services du consulat général sont «mobilisés» pour accompagner les écoles partenaires et les candidats en vue de leur inscription en candidat libre dans les académies françaises, ainsi que dans leurs démarches d'obtention de visa, en particulier ceux qui doivent composer dans les filières technologiques. Selon les chiffres avancés par le député, en 2016, 460 candidats algériens ont pu passer les épreuves du baccalauréat français, ajoutant qu'en 2017 la situation a été «particulièrement compliquée» car 800 candidats algériens n'ont pas été en mesure de passer les épreuves en candidats libres, «faute de place dans les locaux et faute de personnel surveillant suffisant».

R. N.

K. L./APS

Médias/Décès

## L'ancien journaliste de l'APS Omar Zeghmi n'est plus

**L'ANCIEN** journaliste de l'Agence Algérie Presse Service Omar Zeghmi s'est éteint hier à l'âge de 75 ans à l'hôpital de Kouba, à Alger, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Connue pour sa bonhomie et son professionnalisme, le défunt a exercé au sein de l'APS en sa qualité de journaliste et responsable du service Economie, et a supervisé la publication de la Revue éco-



nomique de l'Agence éditée durant les années 1980-1990. Il était également correspondant de l'APS à Rabat de 1997 à 2000. Le défunt est aussi connu pour avoir été parmi le collectif ayant lancé la revue «Algérie et Développement», éditée à l'époque (1972-1974) par le quotidien «El Moudjahid». Il était marié et père de deux enfants.